

SECRETARIAT GENERAL

SG07-396-97 du 03//09/07

MODIFICATIONS APORTEES A L'ORGANIGRAMME DU RECTORAT POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2007

Destinataires : MM les Présidents d'Universités
MM les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des
Services départementaux de l'Education Nationale
Mmes et MM les chefs d'établissements publics
et privés de l'académie
Mmes de MM les directeurs de C.I.O.
M. le Directeur du CROUS
M. le Directeur du CRDP

Affaire suivie par : Secrétariat Général, Tel : 04 42 91 71 21, fax : 04 42 26 68 03

Vous recevrez au cours du mois de septembre l'organigramme 2007-2008 du Rectorat. Cependant il m'a paru utile pour votre information et celle de vos collaborateurs, de vous faire connaître d'ores et déjà les principales modifications qu'il comportera.

I - Afin d'assurer plus de cohérence et de transversalité dans l'action des services, diverses mesures de regroupements sont opérées, afin de constituer des départements fonctionnels plus importants, placés sous l'autorité des SGASU adjoints au secrétaire général de l'académie :

Département de la prospective, de l'analyse et de la programmation coordonné par Patrick ARNAUD :

- Direction de l'analyse, des études et de la communication - DAEC
- Division de l'organisation scolaire - DOS
- Division des établissements d'enseignement privé - DEEP

Département des affaires générales et de la modernisation, coordonné par Christiane BONNEFOY :

- Direction académique des technologies et des systèmes d'information - DATSI
- Division des affaires financières - DIFIN
- Division des examens et concours - DIEC
- Division de la formation - DIFOR
- Division de la logistique - DL
- Délégation académique sécurité hygiène et conditions de travail - DASHCT

Direction des relations et ressources humaines coordonnée par Fabrice GERARDIN :

- Division des personnels enseignants - DIPE
- Division de l'encadrement et des personnels administratifs et techniques DIEPAT (ex DIPA)
- Service juridique - SERJU

II - Restructuration de l'actuelle DIPA

Suite aux mesures de décentralisation concernant les TOS, la DIPA subit une perte importante d'activité. Afin de rééquilibrer les charges entre divisions des personnels, la gestion des personnels d'inspection et des personnels de direction jusque là assurée par la DIPE est transférée à la DIPA. En outre, la gestion des personnels ITRF assurée par la DESR est également transférée à la DIPA.

Cette dernière est donc désormais compétente pour les personnels gérés au rectorat à l'exception des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation de l'enseignement public et de l'enseignement privé.

En conséquence, sa dénomination change et devient DIEPAT : division de l'encadrement et des personnels administratifs et techniques. Elle est organisée en trois bureaux :

- **Personnels de l'encadrement**
Inspecteurs, personnels de direction et CASU
chef de bureau : Mme Marie-Andrée CAMPION
- **Personnels de l'administration scolaire et universitaire**
Catégories A - B - C
Chef de bureau - Mme Sandrine SAUVAGET
- **Personnels techniques**
 - personnels de santé et sociaux : médecins, infirmiers, assistantes sociales
 - personnels de laboratoire
 - adjoints techniques des établissements d'enseignement
 - personnels ITRFChef de bureau : Mme Noëlle VINCENT

III - Désignation de délégué, de conseiller, de chargé de mission

D.A.F.I.P. : au départ en retraite de M. CALDERON (5 octobre 2007),

- M. Michel MOTRE est nommé délégué académique à la formation continue et à l'innovation pédagogique. Il conserve ses responsabilités d'animateur du GAFPE (groupe académique de formation des personnels d'encadrement).

Chargé de mission à l'éducation prioritaire - A compter du 1^{er} septembre 2007

- M. Vincent VALERY - IA-IPR d'éducation physique et sportive

Conseiller TICE - A compter du 1^{er} septembre 2007

- Mme Brigitte JAUFFRET - IA-IPR de mathématiques

Responsable du centre académique de validation des acquis (CAVA) désormais placé sous l'autorité du DAFCO - A compter du 1^{er} septembre 2007

- M. Jean-Marc VIDAL - IEN-ET chargé de la formation continue.

Je vous informe par ailleurs du changement des doyens de nos collèges d'IA-IPR et IEN-ET qui interviennent au 1^{er} septembre 2007 :

- M. Marc MONTOUSSE - IA-IPR de S.E.S. - remplace Mme Joëlle JACQ
- M. Pierre PARIAUD - IEN-ET maths sciences - remplace M. Claude PRIGENT.

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.